

**PROTOCOLE NATIONAL POUR ASSURER LA SANTÉ ET LA  
SÉCURITÉ DES SALAIRES EN ENTREPRISE FACE À L'ÉPIDÉMIE  
DE COVID 19**

La nouvelle version du protocole national pour assurer la santé et la sécurité des salariés en entreprise face à l'épidémie de COVID 19, suite aux annonces gouvernementales des 28 et 29 octobre 2020, a été diffusée.

**Ce qu'il faut en retenir pour l'essentiel :**

**1/ Etablir une note de service :**

- Il convient de préparer une note de service, précisant les modalités de respect, au sein de l'entreprise, des mesures sanitaires.
- Si vous disposez d'un Comité Social et Economique, au sein de votre entreprise, il conviendra d'élaborer cette note en collaboration avec celui-ci.

**2/ Désigner un référent COVID-19 (s'il n'existe pas déjà) :**

- Ce référent peut être le chef d'entreprise dans les entreprises de petites tailles,
- Sinon, il est recommandé de désigner à ces fonctions un secouriste du travail.
- La note de service devra viser l'identité du référent COVID-19, ainsi que les missions de celui-ci, dans le cadre de la mise en place et du respect des mesures sanitaires.

### **3/ Priorité au télétravail, mais une autre organisation est possible :**

- Il faut prioriser le télétravail, à 100% du temps, lorsque celui-ci est possible.
- Toutefois, si votre activité est incompatible avec le télétravail, ou difficile à poursuivre, sous forme de télétravail, il vous est possible de prendre d'autres mesures (pensez tout de même à motiver l'absence de recours au télétravail)
- Ces mesures sont, notamment, les suivantes : lissez les heures d'arrivée et de départ de vos salariés, afin qu'ils évitent de se croiser, consignez ces nouveaux horaires, au sein de votre note, et régularisez des avenants aux contrats de travail avec les salariés concernés.
- Prévoyez une procédure de prise en charge adaptée, pour les salariés qui pourraient venir à présenter des symptômes du COVID-19 au sein de vos locaux.

### **4/ La note de service doit inciter les salariés à télécharger l'application TousAntiCovid, dont l'intérêt devra être rappelé à cette occasion.**

Toute l'équipe reste mobilisée et à votre disposition !